

## **Interpellation - Limitation de vitesse à 60 km/h sur la RC 1**

Le canton de Vaud teste un abaissement de la vitesse à 60 km/h sur trois tronçons de route cantonale en dehors des localités (voir [Des tests d'abaissement de vitesse pour améliorer la qualité de vie des riveraines et riverains | État de Vaud \(vd.ch\)](#)).

Je souhaite que nos autorités suivent de près les résultats de ces essais, en vue d'appliquer un abaissement semblable sur la route Suisse, la RC 1.

### **Arguments**

Les aménagements portés à la RC 1 ont beaucoup améliorés la qualité de vie pour les habitants en bord de la RC 1 et j'ai l'impression que la majorité des véhicules roulent moins vite qu'auparavant. Toutefois toute la longueur de la RC 1 entre La Buna et la frontière de Céligny est bordée par des habitations et on devrait l'assimiler comme étant à l'intérieur d'une localité. J'attire l'attention sur les mesures prises à Crassier, sur la Route de Genève, où la vitesse est limitée à 60 km/h sur une route cantonale. Également à Crans, le long du quartier "Les Landes", la vitesse a déjà été réduite à 60 km/h, sur la RC 1. Je rappelle, d'ailleurs, que lors des enquêtes sur le projet de requalification de la RC 1, l'idée d'une limitation de la vitesse à 60 km/h avait déjà fait son chemin.

### **Effets du tapis phonoabsorbant**

Le tapis phonoabsorbant posé sur la RC 1 diminue sensiblement le bruit actuellement. Par contre les usagers de la Route de Divonne entre Commugny et Châtaigneriaz constateront les effets des divers générations de tapis phonoabsorbant posées sur cette route. Le tapis le plus ancien a perdu une grande partie de son efficacité par rapport au tapis posé plus récemment. On peut donc s'attendre à ce que l'effet du tapis phonoabsorbant sur la RC 1 baisse assez rapidement avec le temps et que le bruit augmentera.

### **Bénéfices**

La réduction de la vitesse sur la RC 1 à 60 km/h augmenterait la qualité de vie des habitants au bord de la RC 1 et augmenterait également la sécurité de tous les usagers; véhicules, piétons et cyclistes. Idéalement cette vitesse réduite s'appliquerait à la totalité du tronçon de la RC 1 dans les localités de Mies, Tannay, Coppet et Founex et il conviendrait de coopérer avec les autorités de ces communes pour arriver à une proposition commune.

### **Conclusion**

Je demande à ce que nos autorités suivent avec attention les essais en cours et entamement des discussions avec nos communes voisines avec comme objectif une réduction de la vitesse sur la RC 1 à 60 km/h.



Jack Sheldon